

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 119

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 21 Octobre 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO

OBJET

Participation financière 2016 au projet « Accompagnement social des jeunes suivis
par la Mission Locale de Marseille »

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction des Territoires et de l'Action Sociale
04 13 31 26 38**

PRESENTATION

La Mission Locale de Marseille est une association de Loi 1901, créée en 1997 sous l'impulsion de la Ville de Marseille avec, au sein de son Conseil d'Administration, l'ensemble des partenaires institutionnels de terrain (Etat, Conseil Régional, Ville de Marseille, Union Européenne, Conseil Départemental...). Elle est présidée par Monsieur Dominique TIAN, son siège est situé 23 rue Vacon 13001 Marseille.

Au service des Marseillaises et des Marseillais, âgés de 16 à 25 ans, elle intervient sur un champ qui englobe l'accueil et l'accompagnement des jeunes vers l'insertion professionnelle, la création d'emplois et d'activités, le rapprochement des jeunes et des entreprises, la formation, ainsi que les problèmes de la vie quotidienne.

Actrice du développement local, elle contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques d'insertion professionnelle et sociale, mobilisant les moyens des diverses administrations et institutions concernées et, plus généralement, de l'ensemble de ses partenaires.

Afin d'assurer une réelle efficacité opérationnelle et de proximité, l'action de la Mission Locale de Marseille est portée sur le territoire par ses 6 antennes, ses 30 espaces emploi accompagnement et ses relais de proximité.

Pour cela elle met à disposition des jeunes 197 salariés qualifiés pour mener à bien ses missions dont :

- 11,2% chargés d'accueil et d'information
- 65,5% conseillers en insertion socio - professionnelle
- 10,7% gestionnaires et administratifs
- 6,6% encadrement
- 6 % chargés de projets

MISSIONS :

Les actions de la Mission Locale visent à rendre autonomes et à placer en emploi les jeunes de 16 à 25 ans. Elles se déclinent en 6 axes :

- Le repérage des publics jeunes avec une mission d'accueil, d'information et d'orientation.
- L'accompagnement personnalisé des parcours d'insertion incluant un volet formation et apprentissage.
- Le développement d'actions pour favoriser l'accès à l'emploi.
- La prise en compte de l'ensemble des difficultés sociales pour lever les freins à l'emploi (santé, logement, social)

- L'expertise et le diagnostic des problématiques de l'emploi chez les 16-25 ans.
- L'ingénierie de projets et l'animation locale des actions emploi en direction des jeunes.

La mission locale a par ailleurs en charge le suivi du dispositif de la garantie jeunes par lequel elle assure un accompagnement individuel et collectif des jeunes.

Ces axes s'inscrivent dans l'objectif de développer une approche globale de la situation du jeune et un accompagnement individualisé de celui-ci vers l'emploi.

ACTIVITÉ 2015

- 27 029 jeunes sont entrés en contact avec la Mission Locale de Marseille,
- 110 591 entretiens ont pu être réalisés,
- 10 527 jeunes ont été accompagnés dans leur orientation,
- 13 382 jeunes ont été bénéficiaires d'une proposition dans le domaine social,
- 5 382 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé,
- 12 460 jeunes ont été mis en relation avec des organismes de formation,
- 6 360 entrées en formation pour 4 402 jeunes,
- 11 700 jeunes ont été mis en emploi sur une offre d'emploi,
- 5 135 jeunes en emploi,
- + de 3 000 en entreprises partenaires.

PROJET 2016

Le département compte un fort taux de chômage notamment chez les jeunes de moins de 26 ans peu diplômés. Pour répondre à cette problématique la Mission Locale de Marseille, grâce à la spécificité de son action « accompagnement global », apporte de vraies réponses aux difficultés d'insertion des jeunes marseillais, notamment à ceux sortis du système scolaire sans diplôme ou qualification.

Pour nombre de ces jeunes, les difficultés d'ordre social sont récurrentes et complexes.

A ce titre, la Mission Locale de Marseille développe des partenariats spécifiques en faveur de ces jeunes avec les acteurs du territoire notamment les Maisons Départementales de la Solidarité.

Le projet « Accompagnement social des jeunes suivis par la Mission Locale de Marseille », initié par la structure a été élaboré avec les services du Département pour

répondre aux besoins d'accompagnement social des jeunes. Il revêt un intérêt départemental.

PROJET

Il s'articule autour de 2 objectifs complémentaires :

- La création de 2 postes d'Assistant(es) de service social, permettant une prise en charge sociale des publics visés.

- La collaboration opérationnelle entre la Mission Locale de Marseille et les Maisons départementales de la Solidarité, visant une complémentarité d'actions autour des jeunes de 16 à 25 ans, notamment ceux qui bénéficient d'un soutien par les services de l'aide sociale à l'enfance.

A cet effet, une fiche de poste d'Assistant de service social – Mission Locale de Marseille (MLM) a été élaborée conjointement par le CD13 et la MLM.

Ce projet vient renforcer les actions de la Mission Locale et notamment celle du dispositif de la Garantie jeunes.

En effet, ces deux postes permettront de mieux assurer le suivi personnalisé des jeunes en construisant un parcours dynamique, en assurant un suivi pour traiter les problématiques de logement, de santé notamment.

Ces référents sociaux pourront donc travailler en étroite relation avec le référent du jeune dans le cadre d'un accompagnement global, tout en s'appuyant sur le partenariat local du territoire dont les Maisons Départementales de la Solidarité.

OBJET DU PRÉSENT RAPPORT

Le présent rapport a pour objet de soumettre au vote de la commission permanente la demande de subvention de la Mission Locale de Marseille au titre de 2016 d'un montant de 70 000 €.

PROPOSITIONS

Au regard de ce projet et des objectifs fixés pour 2016, je vous propose d'octroyer une subvention de 70 000€ à la Mission Locale de Marseille pour son fonctionnement et les actions menées par les deux Assistant(es) de service social.

INCIDENCES FINANCIÈRES

La dépense sera financée sur les crédits de paiement de l'exercice 2016.

N° de programme	N° opération	Libellé	Imputation	Engagement C.P
10661	2014-10661- 2014106613	Autres interventions sociales	65.58.6574	70 000 €

Au bénéfice des considérations qui précèdent et, sur proposition de Madame la Déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe et m'autoriser à signer la convention jointe au présent rapport.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL